



Une nouvelle rubrique

Le comité de rédaction

Cette nouvelle rubrique de 1024 à pour objectif de permettre aux doctorants en fin de thèse, ou aux docteurs ayant soutenu depuis moins de six mois, de présenter un résumé de leurs travaux de thèse. Il devra naturellement s'agir d'une thèse en informatique (27e section du Conseil national des universités – CNU), préparée au sein d'un laboratoire de recherche français, éventuellement en cotutelle avec un laboratoire étranger.

Le résumé devra contenir exactement 1024 caractères (espaces non compris) et être rédigé en langue française, sans formule mathématique ni figure. L'auteur veillera à ne pas utiliser d'abréviations non standards sans les avoir préalablement définies. Les informations complémentaires (auteur, titre, encadrants, laboratoire, entreprise le cas échéant, date de soutenance si la thèse a été soutenue, etc.) ne seront pas considérées dans ce décompte.

Les propositions, au format texte, devront être envoyées à 1024@societe-informatique-de-france.fr. Le nombre de caractères de chaque résumé sera vérifié et validé par un comité de lecture.

Pour montrer la faisabilité de l'exercice, nous avons respecté les règles énoncées ci-dessus pour rédiger ce texte de présentation.

